

La Réutilisation des informations du Secteur Public : Revue de Progrès et des Mesures à prendre

**Assemblée générale du Groupement Français de
l'Industrie et de l'Information – le 30 juin 2009**

J. Hernandez-Ros, Commission Européenne



Contexte

- Transposition totale de la directive – procédures d’infractions lancées –
- Réutilisation des ISP augmente (MICUS, GFII)
- Substitution des ISP
- Etude “Cambridge”: coûts marginaux recommandés
- Administration d’OBAMA– data.gov
- Nouvelles applications, explosion du web 2.0/ contenu crée par des utilisateurs – showmethebetterway, etc
- Tendence pour partager l’information (accès ouvert, Wikis, SEIS, INSPIRE, Marine Data...)



Input

- Consultation en ligne des Etats Membres
- Consultation des parties prenantes (GFII)
- Discussions bilatérales : EM, associations industrielles, réutilisateurs privées
- Etude pour évaluer la réutilisation des ISP dans l'UE (MICUS)
- Directive ISP & Institutions culturelles (Etude Rightscom)
- Réunions & séminaires (OECD, ePSIplus, etc)



Réexamen de la Communication sur ISP

- Changements amenés par la Directive ISP
 - Nouvelle législation favorable à la réutilisation
 - Suppression des accords d'exclusivité
 - Tarification vers le bas
 - Mécanismes de résolution des conflits
- L'incidence de la directive
 - Augmentation de la réutilisation des ISP
 - Les réutilisateurs signalent qu'il y a toujours des problèmes liés à la réutilisation:
 - » - ISP pas disponible pour la réutilisation
 - » - Tarifs trop élevés et pas justifiés
 - » - Accords de licences restrictifs
 - » - Souci des missions de service public



Communication sur l'évaluation de la directive

Pas de proposition de modification de la directive

MESURES A PRENDRE

i) Etats Membres:

- Assurer une mise en oeuvre et une application correcte de la directive
- Transposition + Déploiement + Participation de l'Industrie + Voies de recours
- Mettre fin aux accords d'exclusivité comme le prévoit la directive
- Appliquer des modèles d'octroi de licences et de tarification qui facilitent la réutilisation des ISP
- Garantir une concurrence loyale entre les organismes du secteur public et les réutilisateurs
- Promouvoir l'identification des ressources d'informations
- Mettre en place des mécanismes de résolution des conflits rapides et peu onéreux.



Communication sur l'évaluation de la directive

- **MESURES A PRENDRE**

ii) Commission:

- Surveiller attentivement la mise en oeuvre et l'application de la directive
- Examiner les accords d'exclusivité (2009-10) en particulier
- Analyser le bien-fondé économique de l'approche "coûts marginaux"
- Encourager l'échange de bonnes pratiques (politiques proactives en matière de réutilisation, missions de service public, résolutions de conflits)
- Procéder à un autre réexamen en 2012, accompagné le cas échéant d'une proposition relative à des modifications de la directive



GFII – Actions (I)

- 1) Défendre les intérêts de l'industrie – sensibilisation, “lobbying”...
- 2) Assister vos membres à exercer leurs droits
- 3) Coopération avec le secteur public (stratégie gagnant – gagnant)
- 4) Identifier les bonnes et mauvaises pratiques
- 5) Identifier les accords d'exclusivité



GFII – Actions (II)

- Evaluation des politiques:
 - Identifier des indicateurs pour mesurer la réutilisation des ISP
 - Cas économique pour les coûts marginaux?
- Faire des propositions pour tous les problèmes: p. ex. API, gestion des données, etc.



Conclusions

- ISP a un potentiel énorme
 - Eliminer les gros obstacles de réutilisation
- Mesures à partir de l'offre sont fondamentales
- Réutilisateurs : sensibilisation, renforcer la demande, contester les pratiques abusives
- Travaillons ensemble pour faire avancer l'agenda des ISP
- Long trajet



Bibliothèques numériques

- Information scientifique: open access, PEER project, FP VII...
- Numérisation et accès en ligne, Europeana, libre sous droit...
- Google Books, accord aux EEUU

